

PROTOCOLE SANITAIRE

Lycée Jules Ferry Cannes

Le protocole sanitaire ci-dessous s'appuie sur le guide relatif à la réouverture et au fonctionnement des collèges et des lycées



Une information sera faite concernant les gestes barrières aux élèves par l'infirmière, les personnels de direction ou les enseignants lors de la reprise concernant les gestes barrières (distanciation physique, lavage des mains, port du masque,...)

GESTION DES ESPACES

	Organisation générale	Processus	Matériel Dispositions nécessaires
Gestion de l'accueil et des déplacements depuis l'accueil	<p>Port du masque (obligatoire pour tous dès l'arrivée dans les escaliers de l'entrée de l'établissement)</p> <p>Respect des gestes barrières</p>	<p>Entrée et sortie par le portail habituel. Deux surveillants masqués se tiendront au portail et sur le parvis pour la circulation et la vérification du lavage des mains et des carnets.</p> <p>L'accès des parkings (vélos et voitures) sera possible mais utilisation du masque obligatoire</p> <p>Les bancs, tables et murets seront accessibles</p> <p>Accès aux parents et autres accompagnants autorisé avec masque et respect du cheminement</p>	<p>Marquage au sol en L jusqu'en bas des escaliers</p> <p>Distributeur de gel hydro alcoolique. Vérification régulière et remplacement de la poche quand nécessaire</p> <p>Poubelle à masques à la sortie de l'établissement</p> <p>Affiche port du masque</p>
Gestion dans les salles	<p>Port du masque pour tous</p> <p>Limitation au maximum des déplacements pour les élèves</p>	<p>Accès infirmerie : appel vie scolaire pour prise en charge de l'élève pour l'infirmerie</p>	<p>Nettoyage 1 fois par jour au moins (tables, chaises, sols) désinfection au moins une fois par jour (interrupteurs, poignées, poignées fenêtres,...)</p> <p>Traçabilité : fiche placée sur la porte avec jour et heure du nettoyage</p>

			Aération systématique de la salle par les enseignants en fin de cours
Gestion des circulations dans les couloirs	<p>Pas de croisement</p> <p>Sens unique de circulation</p>	<p>Tout comme les entrées, les sorties ne se feront pas en simultané : sortie immédiate de l'établissement à la fin des cours (sauf internes)</p> <p>Dans les escaliers : vigilance des adultes pour interdire les croisements</p> <p>Possibilité de désinfection des mains : présence de distributeur de gel hydro alcoolique à tous les étages</p>	<p>Fléchage au sol</p> <p>Possible présence d'un AED dans les couloirs</p> <p>Distributeur de gel hydro alcoolique. Vérification régulière et remplacement de la poche quand nécessaire</p> <p>Affiche port du masque</p>
Gestion des passages dans les sanitaires	<p>Autorisé à chaque heure</p> <p>Distanciation physique</p> <p>4 sites de sanitaires (étage intendance, étage secrétariat : enseignants, personnels – sanitaires derrière vie scolaire et sous le réfectoire : élèves)</p>	<p>Lavage des mains avant et après obligatoire</p> <p>Accès aux wc régulé</p> <p>Sèche mains à l'arrêt</p>	<p>Marquage au sol</p> <p>Mise à disposition de serviettes jetables : poubelles à vérifier régulièrement</p> <p>Gestion du passage par un AED</p> <p>Nettoyage approfondi de l'ensemble des sanitaires au moins 3 fois par jour</p> <p>Traçabilité : fiche placée à l'entrée des sanitaires avec jour et heure du nettoyage</p>

			Savon : vérification régulière et remplacement de la poche quand cela est nécessaire
Gestion de la récréation	Port du masque obligatoire		Affichage port du masque
	Respect des gestes barrières	Les croisement sont à éviter au maximum	
Gestion accès bâtiment administratif + vie scolaire	Sens de circulation	L'utilisation du téléphone et des mails doit être privilégiée par toute la communauté éducative avant tout autre action.	Marquage au sol
	<p>Nombre d'élèves restreint en circulation</p> <p>Respect des gestes barrières</p> <p>Respect maximum de l'hygiène</p>	<p>Accès à l'administration : passage obligatoire par la loge (élèves et parents, extérieurs). Appel à la personne demandée. Accès par le passage en face de la loge (les autres seront fermés). Accès au bureau demandé et sens unique de circulation : redescente par l'accès vie scolaire</p> <p>Accès Vie Scolaire possible</p>	<p>Distributeur de gel hydro alcoolique : vérification régulière et remplacement de la poche quand cela est nécessaire</p> <p>Organisation de l'espace (plexiglas, mesures de séparation,...)</p> <p>Pas d'espace d'attente</p> <p>Portes ouvertes dans la mesure du possible</p> <p>Traçabilité : fiche placée sur les portes des bureaux avec jour et heure de nettoyage</p>

RESTAURATION et INTERNAT

	Besoins	Processus	Matériel Dispositions nécessaire
Modalité d'organisation de la restauration	<p>Distanciation physique si possible</p> <p>Respect maximum de l'hygiène</p> <p>Nombre restreint d'élèves en circulation</p> <p>Sens de circulation</p>	<p>1 : File d'attente sécurisée</p> <p>2 : Désinfection des mains toujours avec</p> <p>3 : couverts, serviette, verre, pain donnés par un agent pour éviter les manipulations</p> <p>4 : Distribution des fruits, dessert individuel, fromage individuel</p> <p>5 : Distribution des plats chaud par le personnel cuisine</p> <p>6 : Désinfection de la rampe self après chaque service</p> <p>7 : Sens unique dans le réfectoire,</p> <p>8 : Débarrassage plateaux élèves en respectant les distances sanitaires avec un maximum de 10 élèves avec marquage au sol. Les autres attendent à leur place.</p> <p>9 : Désinfection des mains avant de sortir du réfectoire</p> <p>10 : pichets d'eau directement sur les tables</p>	<p>Marquage au sol : file d'attente entrée réfectoire, passage, file d'attente dérushage.</p> <p>Distributeur de gel hydro alcoolique : vérification régulière et remplacement de la poche quand cela est nécessaire</p> <p>Nettoyage du réfectoire après chaque service</p> <p>Présence d'agents région et vie scolaire</p>
Modalité d'organisation de l'internat	<p>Port du masque obligatoire dans les circulations</p> <p>Respect maximum de l'hygiène</p> <p>Nombre restreint d'élèves en circulation</p>	<p>Aucun déplacement entre les chambres,</p> <p>Salle d'étude accessible</p> <p>Lavage des mains avant la remontée en chambre</p>	<p>Nettoyage approfondi une fois par jour : sol, sanitaires, circulations,...</p> <p>Distributeur de gel hydroalcoolique</p>

Conduite à tenir

FICHE THEMATIQUE CAS COVID

PROCEDURE DE GESTION D'UN CAS COVID

1- En cas de survenue d'un ou plusieurs symptômes chez un élève :

Les symptômes évocateurs sont :

Toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre, etc.

Conduite à tenir :

- ❖ Isolement immédiat de l'élève avec un masque à l'infirmerie ou dans une pièce dédiée permettant sa surveillance dans l'attente de son retour à domicile ou de sa prise en charge médicale. Respect impératif des gestes barrière. En cas de doute, contacter un personnel de santé de l'éducation nationale.

- ❖ Appel sans délai des parents/responsables légaux pour qu'ils viennent chercher l'élève en respectant les gestes barrière.

- ❖ Rappel par le responsable de l'établissement de la procédure à suivre par les parents à savoir : éviter les contacts et consulter le médecin traitant qui décidera de l'opportunité et des modalités de dépistage de l'élève le cas échéant. Un appui de du médecin ou de l'infirmier de l'éducation nationale pourra être sollicité si les parents/responsables légaux sont en difficulté pour assurer cette démarche de prise en charge.

- ❖ Nettoyage approfondi de la pièce où a été isolée la personne après un temps de latence de quelques heures.

- ❖ Poursuite stricte des gestes barrière.

L'élève ne pourra revenir en classe qu'après un avis du médecin traitant, du médecin de la plateforme Covid-19 ou du médecin de l'éducation nationale.

En cas de test positif :

- ❖ Information des services académiques qui se rapprochent sans délai des autorités sanitaires, et de la collectivité de rattachement.

- ❖ La famille pourra être accompagnée dans l'évaluation du risque de transmission intrafamiliale par les autorités sanitaires pour déterminer quelle est la stratégie d'isolement la plus adaptée compte tenu du contexte.
- ❖ Les modalités d'identification et de dépistage des cas contacts et les modalités d'éviction seront définies par les autorités sanitaires en lien avec les autorités académiques. Des décisions de quatorzaines, de fermeture de classe, de niveau ou d'école pourront être prises par ces dernières.
- ❖ Nettoyage minutieux et désinfection des locaux occupés et objets potentiellement touchés par l'élève dans les 48h qui précèdent son isolement.
- ❖ Information des personnels et des parents des élèves ayant pu rentrer en contact avec l'élève malade selon le plan de communication défini par l'établissement.
- ❖ Les personnels psychologues et de santé de l'éducation nationale pourront apporter leur appui.

2- En cas de survenue d'un ou plusieurs symptômes évocateurs chez un adulte :

Conduite à tenir :

- ❖ Isolement immédiat de l'adulte avec un masque si le retour à domicile n'est pas immédiatement possible. Respect impératif des gestes barrière. En cas de doute, contacter un personnel de santé de l'éducation nationale.
- ❖ Rappel de la procédure à suivre : éviter les contacts et consulter son médecin traitant qui décidera de la réalisation d'un test de dépistage dans un centre prévu à cet effet.
- ❖ Nettoyage approfondi de la pièce où a été isolée la personne après un temps de latence de quelques heures.
- ❖ Poursuite stricte des gestes barrière.

En cas de test positif :

- ❖ Information des services académiques qui se rapprochent sans délai des autorités sanitaires, et de la collectivité de rattachement.
- ❖ La personne est accompagnée dans l'évaluation du risque de transmission intrafamiliale par les autorités sanitaires pour déterminer quelle est la stratégie d'isolement la plus adaptée compte tenu du contexte. La médecine de prévention peut être sollicitée.

- ❖ Les modalités d'identification et de dépistage des cas contacts et les modalités d'éviction seront définies par les autorités sanitaires en lien avec les autorités académiques. Des décisions de quatorzaines, de fermeture de classe, de niveau ou d'école pourront être prises par ces dernières.
- ❖ Information des personnels et des parents des élèves ayant pu rentrer en contact avec l'adulte malade selon le plan de communication défini par l'établissement.
- ❖ Nettoyage minutieux et désinfection des locaux occupés et objets potentiellement touchés par l'adulte dans les 48h qui précèdent son isolement.
- ❖ Les personnels psychologues et de santé de l'éducation nationale apportent leur appui.